

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

**ABONNEMENT.**

**SAUMUR :**  
Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

**PARIS :**  
Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

**EN ABONNEMENT :**  
A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33 ;  
A EWIG,  
Rue Taibout, 10.

**INSERTIONS.**

Annonces, la ligne : . . . 20 c.  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

**On s'abonne :**  
A PARIS,  
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Cie,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,  
18 Mars 1878.

## SÉNAT.

Le Sénat s'est occupé de la nouvelle loi proposée sur l'état de siège.

M. Ribière a défendu le projet voté par la Chambre des députés, parce qu'il a plus de netteté que la proposition de la commission sénatoriale.

Le projet voté par la Chambre diffère du projet rédigé par la commission du Sénat sur deux points essentiels. L'article 1<sup>er</sup> dispose que l'état de siège ne pourra être déclaré que par une loi, et en cas de péril imminent résultant d'une guerre étrangère ou d'une insurrection à main armée. En outre, l'article 3 décide que, en cas de dissolution de la Chambre des députés, l'état de siège ne pourra être déclaré même provisoirement.

Aussi, il est clair que ce projet mettrait le pouvoir exécutif dans l'obligation ou de ne tenir aucun compte de la loi, ou de subir, impuissant et paralysé, les conditions de l'émeute triomphante. Nous ne voyons pas là un bien grand avantage.

Un autre sénateur de la gauche, très-irrité, très-obstiné, M. Bérenger, a rappelé les grands dangers qu'avaient courus les libertés publiques du 16 mai au 14 décembre, époque pendant laquelle l'état de siège n'a pas été décrété.

Il ne faut plus que les agitateurs restent sous la menace de l'état de siège. Il importe absolument que le pouvoir soit désarmé, que l'émeute soit libre, sous la protection des lois nouvelles.

M. Bérenger est effrayé des dangers qu'il y a à armer le gouvernement contre ceux qui voudraient attenter contre son existence.

C'est vraiment une chose curieuse que de

voir les droites prendre, contre les gauches, la défense du gouvernement des gauches.

M. Lucien Brun l'a fait remarquer fort spirituellement. « On nous reproche, a-t-il dit, de vouloir faire de l'opposition parce que nous offrons au gouvernement actuel un pouvoir plus grand que celui qui lui est accordé par le projet primitif. Nous savons bien qu'il pourrait s'en servir contre nous ; néanmoins, sans hésitation aucune, nous voterons une loi qui, dans les mains mêmes du gouvernement des gauches, est destinée à défendre l'ordre social ou le pays menacé. »

On aurait le droit de se demander si l'attitude des gauches ne témoigne pas du peu de confiance qu'elles ont dans la durée de leur gouvernement.

Mais au fond cela dénote, croyons-nous, une erreur politique des plus funestes, l'idée préconçue que pour sauvegarder les libertés il importe de désarmer le pouvoir, quelques-uns même vont jusqu'à vouloir la détruire. « Tant qu'il y aura un gouvernement, disent tous les jours les feuilles radicales, la liberté ne sera qu'une duperie. »

Ces journaux ont dû être satisfaits de MM. Ribière, Bérenger et Le Royer.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

La Chambre a repris cette discussion du rachat des chemins de fer par l'Etat, que réclame énergiquement le ministre des travaux publics, M. de Freycinet, ami intime de M. Gambetta, président de la commission du budget.

Les amis personnels de M. Gambetta n'avaient pas été trop mal informés lorsque l'autre jour ils avaient annoncé que la question d'affaires serait transformée en question politique, et que le défenseur du rachat des petites lignes de chemins de fer montrerait surtout son désir de donner du travail aux ouvriers.

L'ami de M. Gambetta, M. de Freycinet,

a terminé son discours par cette péroraison touchante :

« Ce projet de loi intéresse vingt-cinq départements : songez, comme je vous l'ai dit, qu'il y a pour 234 millions de travaux à exécuter, c'est-à-dire que, des 500 millions qui sont demandés, plus de la moitié est destinée à solder des travaux qui ne sont pas encore exécutés ; songez que la suspension de ces travaux, en ce moment où une crise pèse sur l'industrie, serait pour les classes ouvrières de ce pays la cause d'un grave dommage. Mais il y a plus ; — et je signale ce point à vos méditations, — c'est que l'opinion, à tort ou à raison, a établi une connexité entre le projet de loi actuel et notre programme de grands travaux publics. Cette connexité, nous ne l'avons pas recherchée ; il n'a pas dépendu de nous qu'elle n'existât pas... »

Elle ne devrait pas exister, vous avez raison, et elle n'existe pas en réalité ; néanmoins, l'opinion en a établi une entre ce projet de loi et le programme dont je parle. Certainement nous eussions préféré trouver le terrain dégagé de cette question. Quant à moi personnellement, j'aurais beaucoup mieux aimé, pour mes débuts, m'engager devant vous sur un projet de loi émané de mon initiative propre que sur un projet de loi émané de mes prédécesseurs ; mais les événements ne l'ont pas permis. Par la force des choses, ce projet de loi est devenu comme la préface du programme de grands travaux publics que nous avons fait connaître au pays.

« Quoi qu'il en soit, messieurs, soyez convaincus que, si vous reculez devant l'adoption de ce projet de loi, l'opinion publique en conclura que vous reculerez devant le programme tout entier. »

« Oui, messieurs, le pays verra dans votre vote de ce jour la mesure de l'énergie et de la décision avec laquelle vous serez disposés à aller plus loin, et, je vous le répète, si vous reculez sur ce point, on sera convaincu que vous reculerez sur tout le reste. Ce serait pour le pays un grave mécompte, ne vous y trompez pas ! Je vous le dis d'une

manière tout à fait impartiale ; je vous le dis en spectateur désintéressé, après avoir étudié ce projet de loi — dont je ne suis pas l'auteur, — aussi profondément que je l'ai pu. Si vous rejetez ce projet de loi, vous aurez pour longtemps détruit la confiance avec laquelle le pays se prépare aujourd'hui à aborder la grande tâche à laquelle nous l'avons convié. »

La fin du discours du ministre des travaux publics n'a pas été absolument improvisée à la tribune. Le ministre a parlé. M. Gambetta avait dicté.

C'est égal, ministre du 14 décembre, être obligé d'avouer aujourd'hui qu'une lourde crise pèse sur l'industrie, après la chute du 16 mai, sous « l'ère de prospérité » si chaudement célébrée — à l'avance, — ce doit être bien dur ; et, quoique ce ne soit pas drôle, c'est bien curieux.

Quoiqu'il en soit, nous devons reconnaître que M. de Freycinet a révélé dans la circonstance de véritables qualités oratoires, mais on doit en même temps constater qu'il n'a envisagé la question que par un seul de ses côtés ; car s'il a traité avec beaucoup d'habileté la question du rachat, il a complètement perdu de vue la question bien autrement importante des voies et moyens, et celle de l'exploitation des lignes qui doivent être acquises.

Malgré de nouveaux efforts accomplis par M. Rouher pour amener la Chambre à ajourner sa décision, le projet de loi a été maintenu en discussion par 340 voix contre 171, et il a été passé à la discussion des articles.

Sur l'article 1<sup>er</sup>, un amendement de M. Cunéo d'Ornano, tendant à inviter le ministre à reprendre le projet de loi du 1<sup>er</sup> août 1876 et à proposer sur les bases de ce projet un nouveau projet aux pouvoirs publics, a été repoussé.

Les divers articles ont ensuite été adoptés ; puis l'ensemble du projet de loi a été mis aux voix et, à la majorité de 357 contre 94, sur 451 votants, a été adopté.

## Feuilleton de l'Echo Saumurois.

### LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

(Suite. — Voir Echo des 12 et 13 janvier, 12, 13 et 14 mars.)

**MARS.**

**Samedi 9.** — Un poète a dit que la vie est le rêve d'une ombre : il eût mieux fait de la comparer à une nuit de fièvre !

Quelles alternatives d'agitation et de sommeil ! que de malaises, de sursauts, de soifs renaissantes ! quel chaos d'images douloureuses ou confuses !

Toujours entre le repos et la veille, on cherche en vain le calme, et l'on s'arrête au bord de l'activité.

Les deux tiers de l'existence humaine se consomment à hésiter, et le dernier tiers à s'en repentir.

Quand je dis l'existence humaine, il faut entendre la mièvre ! Nous sommes ainsi faits que cha-

cun de nous se regarde dans le miroir de la société ; ce qui se passe dans notre cœur nous paraît infailliblement l'histoire de l'univers.

Tous les hommes ressemblent à l'ivrogne qui annonce un tremblement de terre, parce qu'il se sent chanceler.

Et pourquoi suis-je incertain et inquiet, moi, pauvre journaliste du monde qui remplis dans un coin une tâche obscure, et dont on utilise l'œuvre sans prendre garde à l'ouvrier ?

Je veux vous le dire à vous, ami invisible, pour qui ces lignes sont écrites ; frère inconnu que les solitaires appellent dans leurs angoisses, confident idéal auquel s'adressent tous les monologues, et qui n'êtes que le fantôme de notre propre conscience.

Un grand événement est survenu dans ma vie ; au milieu de la route monotone que je parcourais tranquillement et sans y penser, un carrefour vient tout à coup de s'ouvrir.

Deux chemins se présentent entre lesquels je dois choisir.

L'un n'est que la continuation de celui que j'ai suivi jusqu'à ce jour ; l'autre, plus large, montre de merveilleuses perspectives.

Sur le premier, rien à craindre, mais aussi peu à espérer ; sur l'autre, les grands périls et les opulentes réussites !

Il s'agit, en un mot, de savoir si j'abandonnerai

le modeste bureau dans lequel je devais mourir pour une de ces entreprises hardies où le hasard est le caissier !

Depuis hier je me consulte, je compare et je reste indécis.

D'où me viendra la lumière ? qui me conseillera ?

**Dimanche 10.** — Voici le soleil qui sort des brumes de l'hiver ; le printemps annonce son approche ; une brise amollie glisse sur les toits, et mon violier recommence à fleurir !

Nous touchons à cette douce saison des *rever-dies*, tant célébrée par les poètes sensitifs du seizième siècle :

C'est à ce jolly mois de may  
Que toute chose renouvelle,  
Et que je vous présentay, belle,  
Entièrement le cœur de moy.

Le gazouillement des moineaux m'appelle ; ils réclament les miettes que je sème pour eux chaque matin.

J'ouvre ma fenêtre, et la perspective des toits m'apparaît dans toute sa splendeur.

Celui qui n'a habité que les premiers étages ne soupçonne point la pittoresque variété d'un pareil horizon ;

Il n'a jamais contemplé cet entrelacement de sommets que la tuile colore ;

Il n'a point suivi du regard ces vallées de gout-

tières où ondulent les frais jardins de la mansarde, ces colonnes de fumées auxquelles la fantaisie prête mille formes, les grandes ombres que le soir étend sur les pentes ardoisées, et le scintillement des vitrages qu'incendie le soleil couchant !

Il n'a point étudié la flore de ces Alpes civilisées que tapissent les lichens et les mousses ;

Il ne connaît point les mille habitants qui le peuplent, depuis l'insecte microscopique jusqu'au chat domestique, ce renard des toits toujours en quête ou à l'affût ;

Il n'a point assisté enfin à ces mille aspects du ciel brumeux ou serein, à ces mille effets de lumière et d'ombre, qui font de ces hautes régions un théâtre aux décorations toujours changeantes !

Que de fois mes jours de repos se sont écoulés à contempler ce merveilleux spectacle, à en découvrir les épisodes sombres ou charmants, à chercher enfin, dans ce monde inconnu, les impressions de voyage que les touristes opulents cherchent plus bas !

**Neuf heures.** Mais pourquoi donc mes voisins ailes n'ont-ils point encore picoré les miettes que je leur ai éparpillées devant ma croisée ?

Je les vois s'envoler, revenir, se percher au faitage des fenêtres, et pépier en regardant le festin qu'ils sont habituellement si prompts à dévorer !

## Chronique générale.

On lit dans le *Journal du Loiret* :

« M. Léon Say a, dit-on, déclaré qu'il donnerait sa démission si la Chambre ne votait pas le budget des recettes d'ici la fin du mois. »

» M. Dufaure paraît être dans les mêmes dispositions. »

Qu'on soit en République ou en Monarchie, toutes les mesures qui tendront à élever le niveau intellectuel et moral des classes laborieuses nous trouveront au nombre de leurs défenseurs. Aussi, dans notre impartialité, applaudissons-nous à la motion de M. Camille Sée, député de la Seine, qui a demandé l'entrée gratuite de l'Exposition universelle pour le dimanche, afin d'assurer aux pauvres comme aux riches la vue de toutes ces merveilles de l'art, de la science et de l'industrie, spectacle éminemment propre à instruire les masses et à les moraliser.

Le budget de cette grande entreprise pourrait en souffrir, et le ministre des finances, qui a fait ses réserves tout en accordant l'urgence du projet, y aurait sans doute opposé une forte résistance si l'auteur du projet n'avait pris soin d'indiquer qu'on pourrait doubler le prix d'entrée l'un des jours de la semaine pour compenser le déficit du dimanche.

Il sera donc facile de concilier les justes réclamations du Trésor public avec l'intérêt des classes ouvrières, parmi lesquelles une foule de familles reculeraient devant une dépense et se priveraient ainsi d'une étude aussi utile qu'agréable.

Espérons que la libérale proposition de M. Camille Sée trouvera devant les Chambres l'accueil favorable qui lui est dû.

La commission allemande de l'exposition des beaux-arts vient de charger des artistes de Munich de l'exécution de la partie décorative de la salle réservée à l'art allemand de l'Exposition de Paris.

Il vient d'arriver au Champ-de-Mars, avec tous les soins que comportait la richesse de l'envoi, pour 25 ou 30 millions de diamants provenant, les uns des écrivains de la princesse de Galles, les autres du Trésor des Indes.

Les diamants appartenant en propre au prince de Galles seront étiquetés comme suit : « Diamants du prince de Galles. » Ils ont été déposés provisoirement dans le grand vestibule donnant du côté de la Seine dans une cage en planches construite *ad hoc*. Ils sont confiés aux soins d'un gardien de la section anglaise, assisté d'un service spécial de police composé de huit hommes. Ce service est doublé la nuit.

Ce n'est point ma présence qui peut les effrayer ; je les ai accoutumés à manger dans ma main. D'où vient donc cette irrésolution craintive ? J'ai beau regarder, le toit est libre, les croisées voisines sont fermées.

J'émette le pain qui reste de mon déjeuner, afin de les attirer par un plus large banquet...

Leurs pépiements redoublent ; ils penchent la tête : les plus hardis viennent voler au-dessus, mais sans oser s'arrêter.

Allons, mes moineaux sont victimes de quelque chose de ces sottises terreuses qui font baisser les fonds à la bourse !

Décidément les moineaux ne sont pas plus raisonnables que les hommes.

J'allais fermer ma fenêtre sur cette réflexion, quand j'aperçois tout à coup, dans l'espace lumineux qui s'étend à droite, l'ombre de deux oreilles qui se dressent, puis une griffe qui s'avance, puis la tête d'un chat tigré qui se montre à l'angle de la gouttière !

Le drôle était là en embuscade, espérant que les miettes lui amèneraient le gibier !

Et moi qui accusais la couardise de mes hôtes ! J'étais sûr qu'aucun danger ne les menaçait ; je croyais avoir regardé partout ! Je n'avais oublié que le coin derrière moi !

Dans la vie comme sur les toits, que de malheurs arrivent pour avoir oublié un seul coin !

## LES GRÈVES.

On écrit de Rodez, le 14 mai :

« Une grève qui menace de s'étendre à tout le bassin houiller, vient d'éclater à Decazeville (Aveyron). On craint des troubles sérieux. La gendarmerie et les troupes de ligne partent de Rodez. La cause de la grève est attribuée à la réduction des salaires. »

Après la grève de Montceau, celle de Decazeville. Il y a là une corrélation qui ne peut manquer d'appeler l'attention de nos gouvernants.

La cause est, paraît-il, la réduction des salaires. Mais comment les compagnies d'exploitation pourraient-elles maintenir les salaires aux prix précédents, alors que la crise qui a fait baisser les charbons presque au-dessous du prix d'extraction, les atteint de telle façon que, si cet état de choses continue, les compagnies ne pourront plus produire, les débouchés manquant à la matière extraite ? Ce sont là des cas de force majeure auxquels les ouvriers ne peuvent pas davantage se soustraire que ceux qui doivent leur payer leur salaire. Là où il n'y a rien, dit le vieux proverbe, le roi perd ses droits. Les temps difficiles atteignent malheureusement autant les ouvriers que les compagnies qui n'en peuvent mais et sont bien forcées de mettre d'accord leurs dépenses avec leurs recettes.

A ce sujet, nous n'imiterons pas les adversaires du 16 mai, qui ont fait retomber sur le gouvernement d'alors toute la responsabilité de la crise industrielle qui déjà sévissait. Nous nous contenterons de rappeler à nos gouvernants d'aujourd'hui qu'il y a eu quelque imprudence de leur part à penser et à déclarer, dans le manifeste qui a inauguré leur entrée aux affaires, que la prospérité allait renaître par le seul fait que le pouvoir passait entre leurs mains.

Voici encore deux dépêches :

« Montpellier, 15 mars.

» M. le général Brincourt est parti pour Decazeville, où la grève provoquée par la réduction d'un dixième dans le salaire des ouvriers est maintenant complète.

» Les grévistes sont au nombre d'environ 2,000. Les ouvriers de Saint-Aubin ont jusqu'ici résisté aux sollicitations des meneurs. »

« Rodez, 15 mars.

» Le préfet de l'Aveyron, le général Mena, commandant de la subdivision, le sous-préfet de Villefranche et l'ingénieur en chef des mines sont depuis hier soir à Decazeville avec un bataillon parti de Rodez, un autre bataillon venu d'Albi et une dizaine de brigades de gendarmerie.

» D'autres troupes à Montauban, Toulouse et Montpellier ont reçu l'ordre de se tenir prêtes à partir si la grève s'étendait à tout le bassin de l'Aveyron, qui comprend de 5 à 6,000 ouvriers. »

Nous apprenons d'autre part que la pénurie des affaires a forcé plusieurs maîtres ardoisiers, dans les Ardennes, à réduire le salaire des ouvriers.

*Dix heures.* Je ne puis quitter ma croisée ; pendant si longtemps la pluie et le froid l'ont tenue fermée, que j'ai besoin de reconnaître longuement tous mes alentours, d'en reprendre possession.

Mon regard fouille successivement tous les points de cet horizon confus, glissant ou s'arrêtant selon la rencontre.

Ah ! voici des fenêtres sur lesquelles il aimait à se reposer autrefois ; ce sont celles de deux voisines lointaines dont les habitudes l'avaient depuis longtemps frappé.

L'une est une pauvre ouvrière levée avant le jour, et dont la silhouette se dessine, bien avant dans la soirée, derrière son petit rideau de mouseline ; l'autre est une jeune artiste dont les vocalisations capricieuses arrivent, par instants, jusqu'à ma mansarde.

Quand leurs fenêtres s'ouvrent, celle de l'ouvrière ne laisse voir qu'un modeste ménage, tandis que l'autre montre un élégant intérieur ; mais aujourd'hui une foule de marchands s'y pressent, on détend les draperies de soie, on emporte les meubles, et je me rappelle maintenant que la jeune artiste a passé ce matin sous ma fenêtre, enveloppée dans un voile et marchant de ce pas précipité qui annonce quelque trouble intérieur !

Ah ! je devine tout ; ses ressources se sont épu-

Si l'on ajoute à ces renseignements, que nous pourrions aisément multiplier, que les affaires industrielles et commerciales languissent de plus en plus, — on sera obligé de convenir qu'il y a là pour les commerçants de la rue du Sentier une belle occasion de rééditer les pétitions qu'ils adressaient il n'y a pas trois mois au maréchal de MacMahon.

## Etranger.

TURQUIE. — On écrit de Constantinople :

Des nouvelles venant de Pristina nous informent que la population musulmane fanatique, assemblée dans une mosquée, avait décidé le massacre des chrétiens.

Heureusement, grâce aux mesures prises par le vali de Kosova et le mustéchar, qui est chrétien, les musulmans furent empêchés de mettre leur projet à exécution. Cependant, malgré les efforts des autorités, qui furent incapables de les empêcher, ils massacrèrent trente chrétiens dans le Bazar. Les meneurs de ces manifestations ont été arrêtés et passeront en conseil de guerre.

ITALIE. — On écrit de Rome :

On assure que l'encyclique préparée par Sa Sainteté le Pape Léon XIII paraîtra environ le 20 de ce mois. Elle exposera, assure-t-on, les harmonies de l'Eglise catholique avec la vraie civilisation, ainsi que le cardinal Pecci, étant archevêque de Pérouse, l'avait déjà fait dans les lettres pastorales qui ont produit une si grande émotion. Cette encyclique est attendue comme devant indiquer en principe et très-clairement les intentions du Souverain-Pontife.

## LE CONGRÈS.

On télégraphie de Berlin au *Times* :

Il n'est pas probable que la Conférence se réunisse dans un délai prochain. L'Angleterre et l'Autriche exigent des garanties contre les stipulations secrètes de la Russie. Le cabinet de Saint-Petersbourg ne manifeste pas un vif désir de voir se réunir le Congrès.

Le prince Gortschakoff fera, dit-on, une déclaration en vertu de laquelle aucune décision du Congrès ne sera reconnue par la Russie si elle n'est adoptée par l'unanimité des puissances représentées.

## Chronique militaire.

M. le général Berthaut, ancien ministre de la guerre, est nommé commandant du 48<sup>e</sup> corps d'armée, en remplacement de M. le général de Rochebouët, qui a atteint la limite d'âge et est admis dans la section de réserve.

La limite d'âge atteindra très-prochainement aussi MM. les généraux commandants

de corps d'armée Picard et Espivent de la Villeboisnet, mais leurs successeurs ne sont pas encore désignés.

## SAUMUR

Il y a cinquante ans.

XLVI.

DISCOURS PRONONCÉS A L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU MAIRE DE SAUMUR.

(Suite et fin.)

Discours de M. Péron, adjoint.

Messieurs, près de deux mois se sont écoulés depuis la retraite de M. Persac ; ce magistrat était recommandable par ses talents administratifs et ses qualités morales, qui lui méritèrent l'estime de l'autorité supérieure et l'amitié de ses administrés. Permettez, messieurs que je saisisse cette circonstance pour lui donner des regrets. C'est un hommage que nous lui devons et que je me plais particulièrement à lui rendre. Ses relations administratives étaient aussi instructives qu'agréables, et chaque jour je gagnais à le suivre dans ses plans de travail et d'économie municipale ; oui, messieurs, c'est à son école que j'ai appris à connaître quels étaient les ressorts d'une administration. Il me semblait qu'assis à son côté rien n'était difficile, aucun obstacle ne se présentait, et, tous les jours, les plus heureux succès couronnaient ses travaux.

La ville de Saumur a perdu son maire et nous un véritable ami. C'est alors que les intérêts de nos administrés me devinrent plus chers, ainsi qu'à mon collègue M. Jahan ; c'est alors que je sentis tout le poids et le fardeau de la marche de l'administration. Néanmoins j'en saisis les rênes, et, aidé des avis salutaires de mon collègue, de MM. les membres du conseil municipal et de M. de Carrère, sous-préfet, auxquels j'adresse ici de sincères remerciements, j'ai fait en sorte de me rendre utile à mon pays et à mes administrés, du moins, messieurs, telles ont été mes intentions.

Si j'ai satisfait au besoin de mon cœur, en vous exprimant mes regrets sur la retraite de M. Persac, qu'il me soit permis aujourd'hui de nous féliciter du choix fait par Sa Majesté dans la personne de M. de Charnières, pour remplir les honorables fonctions de maire de cette ville. Déjà versé dans la carrière administrative, il réalisera nos espérances ; ses actions paternelles, son esprit de justice, son cœur droit et pur, nous en offrent les plus belles garanties.

La ville de Saumur, j'ose le promettre, verra dans son maire et dans ses adjoints l'union la plus parfaite pour veiller aux droits confiés à leurs soins, pour protéger et défendre les intérêts de leurs administrés, pour faire respecter les lois, aimer et chérir le gouvernement de Sa Majesté, et pour répéter en chœur et d'une voix unanime avec vous, messieurs :

*Vive le Roi ! Vive les Bourbons !*

M. Jahan, adjoint, avait aussi prononcé un discours qui n'a pas été publié.

longueur de ma mansarde, les bras croisés et la tête sur la poitrine !

Le doute grandit en moi comme une ombre qui envahit de plus en plus l'espace éclairé.

Mes craintes augmentent ; l'incertitude me vient à chaque instant plus douloureuse !

Il faut que je me décide aujourd'hui, avant ce soir !

J'ai dans ma main les dés de mon avenir, et je tremble de les interroger.

*Trois heures.* Le ciel s'est assombri, un froid commence à venir du couchant ; toutes les fenêtres qui s'étaient ouvertes aux rayons du beau jour, ont été refermées.

De l'autre côté de la rue seulement, le locataire du dernier étage n'a point encore quitté son balcon.

On reconnaît le militaire à sa démarche cadencée, à sa moustache grise et au ruban qui ornait sa boutonnière ; on le devinerait à ses soins attentifs pour le petit jardin qui décorait sa galerie aérienne, car il y a deux choses particulièrement aimées de tous les vieux soldats, les fleurs et les enfants !

Longtemps obligés de regarder la terre comme un champ de bataille, et sevrés des paisibles plaisirs d'un sort abrité, ils semblent commencer à vie à l'âge où les autres la finissent.

Les poétiques goûts des premières années, arrivent pour avoir oublié un seul coin !

*Midi.* Je me suis longtemps promené dans la

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Les jeunes gens de la ville de Saumur sont prévenus qu'une réunion générale pour la Cavalcade aura lieu jeudi prochain 21 mars, à 8 heures 1/2 très-précises, à la Mairie.

### AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur prévient ses concitoyens que les rôles des contributions, année 1878, sont déposés chez M. Vétault, percepteur, rue de Bordeaux, pour y être mis en recouvrement.

Le dernier délai, pour les réclamations, expirera le 5 juin prochain. Ces réclamations seront reçues, par écrit, à la Sous-Préfecture de Saumur.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18 mars 1878.  
Le Maire, LECOY.

### CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL PROJÉTÉS EN MAINE-ET-LOIRE.

Par arrêté de M. le préfet de Maine-et-Loire, les ingénieurs et agents de la Compagnie concessionnaire du réseau départemental de voies ferrées de Maine-et-Loire sont autorisés à pénétrer dans les propriétés privées, sur le territoire d'un certain nombre de communes du département, au nombre desquelles sont : Coron, Saint-Hilaire-du-Bois, Vihiers, Cernusson, Montilliers, Tigné, Aubigné, Martigné-Briand, Saumur, Vivy, et partout ailleurs où besoin sera, pour faire les levés de plans, nivellements, sondages et autres opérations nécessaires à l'étude des chemins de fer d'intérêt local projetés en Maine-et-Loire.

Louerre. — Vendredi, vers midi, le feu s'est déclaré dans une coupe de bois taillis en exploitation appartenant à M. Grignon, et située sur la commune de Louerre, canton de Gennes.

Favorisées par la sécheresse et un vent du nord violent, les flammes ont promptement couvert une grande surface, que les travailleurs n'ont pu protéger.

Une épaisse colonne de fumée s'élevait dans l'air et a donné au loin l'alarme. La gendarmerie de Gennes s'est rendue sur les lieux et a organisé les secours. Les populations de Gennes, Louerre, Milly et de tous les villages du canton sont arrivées en foule. Il n'a pas fallu moins de quatre heures de lutte pour maîtriser le feu, qui a détruit plus de 44 hectares de bois. La perte, non couverte par une assurance, s'élève à 4,000 francs.

Ce sinistre serait dû à l'imprudence d'un bûcheron, qui, à l'heure du dîner avait allumé du feu pour se réchauffer et préparer ses aliments.

NANTES. — En installant l'administration municipale de Nantes, le préfet a dit que, respectueux de la liberté individuelle, il ne réclamera des maires qu'un concours dévoué de tout esprit de parti ; mais que les maires ne doivent pas abuser de leur influence pour combattre les institutions républicaines.

Les chez eux par les rudes devoirs de la guerre, reflourissent, tout à coup, sous leurs cheveux blancs ; c'est comme une épargne de jeunesse dont ils touchent tardivement les arrérages.

Puis, condamnés si longtemps à détruire, ils trouvent peut-être une secrète joie à créer et à voir renaitre ; agents de la violence inflexible, ils se laissent plus facilement charmer par la faiblesse gracieuse ; pour ces vieux ouvriers de la mort, protéger les frères germes de la vie a tout l'attrait de la nouveauté.

Aussi le vent froid n'a pu chasser mon voisin de son balcon ; il laboure le terrain de ses caisses vertes, il y sème avec soin les graines de capucine écarlate, de volubilis et de pois de senteur.

Désormais il viendra tous les jours épier leur germination, défendre les pousses naissantes contre l'herbe parasite ou l'insecte, disposer les fils conducteurs pour les tiges grimpantes, leur distribuer avec précaution l'eau et la chaleur !

Que de peine pour amener à bien cette moisson ! Combien de fois je le verrai braver pour elle, comme aujourd'hui, le froid ou le chaud, la bise ou le soleil !

Mais aussi, aux jours les plus ardents de l'été, quand une poussière enflammée tourbillonnera dans nos rues, quand l'œil, ébloui par l'éclat de tant pierres et de plâtre, ne saura où se reposer, et que les tuiles échauffées nous brûleront de leurs

### Concours hippique de Nantes.

Les engagements de chevaux pour le Concours ont été terminés samedi.

Il y a, croyons-nous, 18 chevaux entiers de 3 ans, 60 chevaux de 4 ans, 34 de 5 ans et 17 de 6 ans, 32 chevaux d'officiers ou sous-officiers, et enfin 16 chevaux trotteurs, parmi lesquels figurent 2 ou 3 chevaux russes, d'une grande vitesse. C'est pour pouvoir obtenir une piste de 400 mètres, pour ces derniers, que l'on a été obligé de changer l'emplacement des tribunes et des écuries, le cours Saint-Pierre étant trop exigü dans sa largeur.

### Publications de mariage.

Michel-Henri-Amand Dangles, agent d'affaires, de Saumur, et Marie-Léontine Chottard, sans profession, même ville.

### Faits divers.

#### LA FERMETURE DES LETTRES.

L'Annuaire des Postes, de Hollande, contient quelques renseignements intéressants sur l'histoire des différents modes qui ont été successivement employés pour la fermeture des lettres. Cette histoire forme un chapitre communément peu connu de l'histoire plus générale des postes.

Jusqu'à la fin du moyen âge on se servait de la cire ordinaire des abeilles pour cacheter les lettres.

Ce fut vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle que ce mode de fermeture fut remplacé par l'usage de la cire à cacheter que les Portugais apportèrent de l'Inde en Europe. La cire à cacheter vient originairement de la Chine. D'abord ce fut quelque chose de rare et de très-couteux ; mais bientôt l'emploi en devint général et apprécié de tous. Aux renseignements donnés par l'annuaire hollandais, nous ajouterons que le plus ancien livre où il est fait mention de la cire à cacheter est un traité d'un certain Garsias de Ota, sur les aromates et les simples, publié en 1563. Et la première lettre cachetée à la cire dont le souvenir ait été gardé, est, dit-on, une lettre écrite au comte palatin Frédéric, en 1567, par un gentil-homme français envoyé en mission à la cour de Weimar.

Mais presque en même temps que la cire, les pains à cacheter firent leur apparition. Ce nouveau procédé ne détrôna pas le moins du monde l'usage de la cire employée pour cacheter les lettres.

De nos jours, les enveloppes gommées, dont l'invention est due à l'Angleterre, ont remplacé tous les autres procédés pour la fermeture des lettres. On a des machines si parfaites qu'on peut actuellement confectionner, dans un même établissement, 20 à 25,000 enveloppes de lettres, qui sont aussitôt pliées, gommées et partagées en paquets uniformes.

C'est par millions que la fabrication de cet article s'opère chaque jour en France, en Angleterre et ailleurs.

rayonnements, le vieux soldat, assis sous sa tonnelle, n'apercevra autour de lui que verdure ou que fleurs, et respirera la brise rafraîchie par un ombrage parfumé. Sa longue patience et ses soins assidus seront enfin récompensés.

Pour jouir de la fleur, il faut semer la graine et cultiver le bourgeon.

(A suivre.)

### L'HONNEUR (1)

(ENFANTINE)

Gaston est un enfant des plus doux, des plus sages, Désireux de s'instruire et grand questionneur. Il s'écriait un jour, sans y mettre d'ambages : — Explique-moi, papa, ce que c'est que l'honneur.

— L'honneur, mon bien-cher fils, lui répondit son père, Pour chacun d'entre nous, homme de paix, de guerre, Magistrat, citoyen, épouse, femme, enfant, C'est l'estime qui suit la vertu, le talent ; La gloire remportée au feu de la mitraille Sous l'obus ennemi, sur le champ de bataille, Celle aussi qui conquiert le noble industriel, Le savant, l'inventeur, le poète immortel.

Tous dotant leur pays par leurs travaux, leur œuvre, De richesses, de biens, d'admirables chefs-d'œuvre ; L'honneur également, c'est, avec loyauté, Acquérir sa fortune, et dans l'adversité

(1) Musée des Enfants, 1 vol., Plon,

### UN REMÈDE A BON MARCHÉ.

Chacun sait combien, d'ordinaire, les rhumes, bronchites et autres affections de ce genre, sont tenaces, longs à guérir, et ce qu'il faut employer de tisanes, sirops et autres médicaments pour y arriver. De plus, personne n'ignore qu'un rhume négligé finit souvent par dégénérer en bronchite quand il ne se transforme pas en phthisie pulmonaire.

De nombreuses expériences viennent de prouver que le goudron de Norvège, bien pur et convenablement préparé, a une efficacité que l'on pourrait presque dire merveilleuse pour guérir rapidement les maladies en question. Le Goudron ne peut pas se prendre tel quel, à cause de son goût désagréable et de sa nature visqueuse. Un pharmacien de Paris, M. Guyot a imaginé de le renfermer dans des petites capsules rondes en gélatine, de la grosseur d'une pilule ordinaire. Rien de plus facile à avaler ; la capsule se dissout et le goudron agit rapidement.

Deux ou trois capsules de Goudron de Guyot, prises au moment des repas, amènent un soulagement rapide et suffisant le plus souvent pour guérir en peu de temps le rhume opiniâtre et la bronchite. On peut même arriver ainsi à enrayer et à guérir la phthisie déjà bien déclarée : dans ce cas, le goudron arrête la décomposition des tubercules, et, la nature aidant, la guérison est plus rapide qu'on n'aurait osé l'espérer.

On ne saurait trop recommander ce remède devenu populaire, et cela, autant à cause de son efficacité que de son bon marché. En effet, chaque flacon de capsules de goudron contient 60 capsules et ne coûte que 2 fr. 50. Le traitement ne revient donc qu'à dix ou quinze centimes par jour, et dispense de l'emploi de tisanes, pâtes et sirops. Pour être bien certain d'avoir les véritables capsules de Goudron de Guyot, exiger sur l'étiquette du flacon la signature Guyot, imprimée en trois couleurs. Ces capsules, du reste, se trouvent dans la plupart des pharmacies.

Dépôt, à Saumur, pharmacies Besson, Perdriau, et dans la plupart des pharmacies. (2)

### Dernières Nouvelles.

On mande de Decazeville que la grève s'est étendue à Firmi et à Rulle. — Le nombre des grévistes dépasse 3,000. — Le conseil d'administration de la Compagnie refuse d'entrer en pourparlers avec les délégués des ouvriers, en déclarant que le maintien de la réduction du salaire, à laquelle il a été obligé de recourir, peut seul lui permettre de continuer les travaux.

Des gardes-mines ont été envoyés pour assurer le service des barrages au feu des mines abandonnées par les ouvriers.

Une compagnie du génie a été envoyée à Capdenac pour les précautions éventuelles à prendre dans les mines.

Aucun désordre n'a eu lieu jusqu'à présent.

Un bataillon du 14<sup>e</sup> de ligne a dû partir de Limoges pour Decazeville, où la grève prend de l'extension.

Le Times publie une dépêche de Berlin qui nous paraît fort grave, car elle fait pressentir l'échec du Congrès :

« Il n'est pas probable que la Conférence se réunisse dans un délai prochain. L'Angleterre et l'Autriche exigent avec insistance des garanties contre les stipulations secrètes de la Russie. De son côté, le cabinet de

Saint-Petersbourg ne manifeste pas un bien vif désir de voir se réunir le Congrès. »

Pour les articles non signés : P. GODERT.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

## REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 31 ans de succès. 100,000 Cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac ; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrophobie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Voici quelques-unes des cures :

N<sup>o</sup> 9,180 : M. Gauthier, à Luzarches, d'une constipation opiniâtre, perte d'appétit, catarrhe, bronchite.

Cure N<sup>o</sup> 65,314.

Monsieur. — Dieu soit béni ! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELLIÈRE, curé.

Cure N<sup>o</sup> 45,270.

PHTHISIE. — Roberts, d'une consommation pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 ans.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 16 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 120 tasses, 16 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean, 23 ; M<sup>me</sup> GONDRAND, rue d'Orléans ; M. Besson, successeur de M. Texier ; M. NORMANDINE, pharmacien, rue St-Jean ; M. J. RUSSON, épicière, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup>, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (139)

### Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 18 mars 1878,

1<sup>re</sup> représentation de

## LA MARJOLINE

Opéra-bouffe en 3 actes, paroles de MM. Albert Vanloo et Eugène Leterrier, musique de Ch. LECOCQ.

1<sup>er</sup> acte : Les Gais Célibataires.  
2<sup>e</sup> acte : Les Médailles de Sauvotage.  
3<sup>e</sup> acte : Un p'tit sou, s'il vous plaît.

Distribution. — Palamède, MM. Boulanger ; Annibal, Martin ; Fricke, Davy ; Péterschop, Leroy ; le bourgmestre, Dorlin ; d'Escoubad, Colombeau ; Schaerbeck, Elie ; Un crieur, Pascaud ; Marjolaine, M<sup>me</sup> Lelong ; Aveline, E. Simon ; Pétrus, Detercy ; Karl, Leroy ; Christian, Golschtein ; Robert, Dorlin ; une jeune fille, Lecomte ; Gndule, G. Leroy ; une paysanne, Pointel.

Bourgeois, bourgeoises, échevins, gardes, hommes et femmes du peuple, etc.

L'action se passe en Flandre, au XVI<sup>e</sup> siècle.

Bureaux à 1 h. 1/2, rideau à 8 h. 1/4.

S'adresser, pour retenir des loges et stalles, au bureau de location, maison Thuau, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

LE BON l'utile **LA PRIME** LE BEAU l'agréable.

JOURNAL DES JEUNES  
De Littérature et d'Instruction, Sciences, Beaux-Arts, Théâtres, etc.,

Paraissant les 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois, en grand in-8° Jésus, 16 pages, 32 colonnes,

Sous la direction de M. Paul PROUTEAU (de Saumur), propriétaire-gérant, et de M. Eugène LECLERC, secrétaire de la rédaction.

ABONNEMENTS : 6 fr. par an ; 4 fr. pour six mois.  
Bureaux à Paris, 15, rue du Croissant.

Les *Audaces de Ludovic*, par Paul Parfait, viennent de paraître chez Calmann Lévy. Ce nouveau volume de l'auteur de *l'Agent secret* et de *la Seconde vie de Marius Robert*, se distingue par la légèreté, la grâce et la gaieté de son allure. La suite de nouvelles qui le composent sont écrites avec une verve endiablée où la bonne humeur n'exclut pas ça et là une pointe de sentiment. C'est de l'esprit français et du meilleur.

M. le comte d'Osmond vient de publier chez Calmann Lévy un nouvel ouvrage tout plein à la fois d'observation et d'humour. Il a pour titre : *Dans la Montagne*. C'est le récit pittoresque et animé d'excursions dans le Tyrol autrichien, et il faut lire ce livre pour avoir une idée de la vie, de l'intérêt et du charme que l'auteur a su répandre dans cette relation de voyages et de chasses.

Librairie FIRMIN-DIDOT, 56, rue Jacob, à Paris.

**LA MODE ILLUSTRÉE**

JOURNAL DE LA FAMILLE

SOUS LA DIRECTION

DE M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND.

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la *Mode Illustrée* offre à ses abonnés, en leur prodiguant les patrons, les gravures, les renseignements, les conseils tant pour leur habillement que pour l'exécution de tous les travaux féminins.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT et C<sup>o</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr.

4<sup>e</sup> édition : avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

Le COMPTOIR GÉNÉRAL des CHEMINS de FER

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : un million de francs

27, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris,

Se charge de la vente et de l'achat de toutes valeurs au comptant, sans autres frais que ceux de l'agent de change ; de l'encaissement des coupons, de l'échange et de la conversion des titres. L'administration répond immédiatement à toutes demandes de renseignements financiers.

Adressez les lettres ou envois à l'ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 27, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.



**QUINA LAROCHE**

ÉLIXIR VINEUX

Apéritif, Fortifiant et Fébrifuge

Contenant tous les principes des 3 quinquinas et très-recommandé par les médecins

contre l'anémie, le manque de forces, chlorose, pâleur maladive,

affections de l'estomac, fièvres invétérées, convalescences lentes, etc.

A PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT & LES PHARMACIENS

Dépôt à Saumur : CHEVEVERGNE, pharmacien.

Plus de succès. Guérison radicale. 60 ans de succès. Preuves (M. Contant-Biron à Saumur, M. Laroche à Paris), etc., etc.

**AUX ASTHMATIQUES**

L'oppression, guérison assurée par le traitement de M. AUBREY, médecin-pharmacien à la Tour, Vidame (Sarthe-et-Loire), 15 ans de succès, des milliers de cures. Brochure gratis.

Injection Brou et Capsules Ricord (Voir aux annonces).

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

Service d'hiver, 22 octobre 1877

Départs de Saumur : Arrivées à Poitiers :

6 h. 20 m. matin. 10 h. 30 m. matin.

11 - 15 - - - 4 - 30 - soir.

1 - 30 - soir. 9 - 7 - - -

7 - 40 - - - 11 - 41 - - -

Départs de Poitiers : Arrivées à Saumur :

5 h. 50 m. matin. 9 h. 40 m. matin.

10 - 45 - - - 3 - 10 - soir.

12 - 30 - soir. 7 - 59 - - -

6 - 15 - - - 11 - 20 - - -

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 MARS 1878.**

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	73 45		15	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	657 50		2 50	Canal de Suez	762 50		1 25
4 1/2 %	103 50		50	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	660			Crédit Mobilier esp.	583 75		3 75
5 %	110 10			Crédit Mobilier	162 50			Société autrichienne	540		
Obligations du Trésor, t. payé.	495			Crédit foncier d'Autriche	515			<b>OBLIGATIONS.</b>			
Dep. de la Seine, emprunt 1857	243 50		50	Charentes, 500 fr. t. p.	135			Orléans	344 50		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	503		1	Est	670			Paris-Lyon-Méditerranée	342		
— 1865, 4 %	518 75		3 75	Paris-Lyon-Méditerranée	1100		1 25	Est	340		
— 1869, 3 %	400			Midi	811 25		1 25	Nord	345		
— 1871, 3 %	394			Orléans	1350		7 50	Ouest	340		
— 1875, 4 %	512 50		2 50	Ouest	1172 50		2 50	Midi	341		
— 1876, 4 %	500		23	Orléans	745		7 50	Charentes	265		
Banque de France	3180		10	Vendée, 500 fr. t. p.	1361 25		1 25	Vendée	2		
Comptoir d'escompte	705		2 50	Compagnie parisienne du Gaz	1361 25		1 25	Canal de Suez	555		
Crédit agricole, 200 f. p.	347 50		2 50	C. gén. Transatlantique	335		25				
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	335										

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.**

GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 24 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 9 minutes du matin, express-poste.

6 - 45 - - - (s'arrête à Angers)

9 - 1 - - - omnibus-mixte.

1 - 25 - - - soir, - - -

4 - 10 - - - express.

7 - 15 - - - omnibus.

10 - 37 - - - (s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.

8 - 31 - - - omnibus.

9 - 40 - - - express.

12 - 40 - - - soir, omnibus-mixte.

4 - 44 - - - omnibus-mixte.

10 - 28 - - - express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE.

1<sup>o</sup> BELLE MAISON, à Saumur, quartier de Nantilly, place et rue du Presbytère ; remise, écurie, deux jardins, gaz et eau de la ville, caves.

2<sup>o</sup> TRÈS-GRANDE CAVE dans le roc, avec entrée sur la place.

3<sup>o</sup> AUTRE MAISON, place du Presbytère, caves, jardin.

4<sup>o</sup> TRÈS-JOLIE MAISON DE CAMPAGNE, à la Croix-Cassée, près Saumur ; 47 ares de jardin ; maison de jardinier.

Entrée en jouissance de suite. Toutes facilités de paiement. S'adresser à M<sup>e</sup> CLOUARD. (58)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1878,

**PORTION DE MAISON**

AVEC MAGASIN ET SALON,

Situés rue du Marché-Noir, occupés actuellement par M. Favreau.

**A LOUER DE SUITE**

APPARTEMENT

Rue du Petit-Maure.

S'adresser à M. RIVAUD, aux bains.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine,

**MAISON**

A Saumur, petite rue Saint-Nicolas,

Comprenant trois chambres avec cabinet, grenier, cour, puits et cave. S'adresser chez M. LANGLOIS, à Saint-Lambert. (92)

**A CÉDER** (pour cause de santé), une

usine métallurgique, susceptible de grande extension. Procédés nouveaux de fabrication : Affaires : 600,000 fr. Bénéfices nets minimum : 120,000 fr. Apport demandé : 400,000 fr.

AGENCE DE L'INDUSTRIE, rue Vivienne, 17, Paris. (138)

**A LOUER**

PRÉSENTMENT,

MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien affrûité, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson ;

MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes.

S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

UN JEUNE HOMME, muni de bons certificats, et comptable, demande

une comptabilité pouvant occuper quelques heures par jour.

S'adresser au bureau du journal.

**NOUVELLE FRANCE.**

Colonie libre de Port-Breton.

Terres à cinq francs l'hectare. Fortune faite sans quitter son pays.

S'adresser à M. le marquis DE RAYS, consul de Bolivie, au château de Quimerc'h-en-Bannalec (Finistère).

UNE ANGLAISE demande à donner des leçons chez elle et à domicile.

S'adresser au bureau du journal.



**M. RIELLANT**

ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien

Dentiste,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17,

à Saumur,

Maison Beurois,

Fait toutes les opérations

qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

**VÉRITABLES CAPSULES**

**RICORD**

FAVROT

Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du Goudron

jointes à l'action anti-blennorrhagique du Copahu. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées ; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'incertitude d'urine. — Prix : 5 fr.

CHLOROSE, ANÉMIE

**PILULES ET SIROP FAVROT**

au pyrophosphate de fer, et de manganèse

CE SEL NE CONSTIPE PAS

Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix : 3 fr.

CONSTIPATION ET MIGRAINE

**PILULES DU D<sup>r</sup> BONTIUS**

Perfectionnées par FAVROT

Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure ; très-utile contre les affections résultant d'un état humorique du sang, les congestions cérébrales, etc. ; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix : 2 fr.

Dépôt général : pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

**INJECTION BROU**

Hygiénique, infaillible et préservatrice. Guérison prompte et sûre des écoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seule et sans rien y adjoindre ; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé.

Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules Ferré, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ<sup>r</sup> de M. Brou.

**FABRIQUE DE GRILLAGES EN TOUS GENRES.**

**FANT**

Rue Saint-Nicolas, 20, Saumur.

Volières, Poulailiers, Faisanderies, Espaliers, depuis 35 centimes le mètre. Parcs à moutons, Tambours à poissons, Chenils pour chiens, Corbeilles et Entourages pour jardins, Grillages pour vitreaux d'églises, Cribles en grillage et en fer tourné.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

NOTA.— Vente de Fil de fer du Berry pour vignes, depuis 60 fr. les 100 kil.

**LIBRAIRIE ABEL PILON**

A. LE VASSEUR, gendre et successeur

33, rue de Fleury, à Paris

**CRÉDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL**

CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition

PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES A DOMICILE, DE 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS

Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles.

Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.

DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE — ÉCONOMIE POLITIQUE

PHILOSOPHIE — SCIENCES — INDUSTRIE — BEAUX-ARTS

CONSTRUCTION — ARCHITECTURE — OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, ETC

Pour paraître en Janvier 1878 :

**GRAND ATLAS**  
départemental

De la France, de l'Algérie et des Colonies

106 CARTES IN-FOLIO, GRAVÉES SUR CUIVRE ET AU BURIN

Contenant l'indication de toutes les Communes composant chaque département

ACCOMPAGNÉES D'UN TEXTE EXPLICATIF, HISTORIQUE ET STATISTIQUE

D'UN TABLEAU DES DÉPARTEMENTS PAR ARRONDISSEMENTS ET CANTONS, ET DE LA NOMENCLATURE

BIOGRAPHIQUE DES CÉLÉBRITÉS DE LA FRANCE

Nous ne saurions trop appeler l'attention sur cette publication, faite avec la plus scrupuleuse exactitude, et à laquelle nous avons apporté tous nos soins.

Cet ouvrage, d'une utilité incontestable pour toute personne désireuse de connaître la géographie de la France, est absolument indispensable aux industriels, négociants, commissionnaires, officiers ministériels, etc., etc.

2 forts volumes in-folio reliés. Prix : 125 fr.

POUR LES SOUSCRIPTIONS FAITES AVANT FIN JANVIER 1878 :

Cent francs

PAYABLES 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS

Toute demande ne peut être inférieure à 20 francs. Envoi franco des Catalogues

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.